

Poursuite de l'accueil en période de confinement : un défi source de créativité et de solidarité

« Le lien avec autrui ne se noue que comme responsabilité, que celle-ci d'ailleurs, soit acceptée ou refusée, que l'on sache ou non comment l'assumer, que l'on puisse ou non faire quelque chose de concret pour autrui »

E. LEVINAS in « Ethique et infini »

Du 13 mars au 10 mai 2020, la France a subi son premier confinement.

Il s'agissait, pour nous, de trouver un juste équilibre entre le respect des consignes sanitaires dictées par les autorités de santé et la poursuite de nos missions.

Une situation anxiogène...

Nous-nous en souvenons tous, beaucoup d'incertitudes planaient quant à comment endiguer la pandémie. Pour autant, une certitude demeurait : nombre de jeunes accompagnés par le DITEP nécessiteraient un soutien maintenu, voire accru.

Plus que jamais, il aura fallu faire preuve de réactivité et d'agilité pour faire coexister les instructions de protection sanitaire et la poursuite d'un réel étayage, tant en direction des usagers que de leurs familles.

Une réponse adaptée et modulable...

Ainsi, au lendemain de l'annonce du confinement par le Président de la République, avons-nous mis en place une astreinte téléphonique 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Les recommandations sanitaires nécessitant la fermeture des internats, nous avons redéployé nos moyens humains en proposant, avec l'accord des familles et en fonction des besoins identifiés, diverses formes de maintien du suivi : présentiel en individuel ou tout petit groupe (nous servant de nos différents lieux d'accueil) et/ou visites à domicile, et/ou visioconférences (notamment pour la scolarité et les thérapies ne pouvant se faire en présentiel par refus des familles), et/ou entretiens téléphoniques.

Un point collectif journalier a été effectué par l'ensemble des professionnels afin d'échanger sur ces suivis et organiser, au jour le jour, selon les nouveaux besoins repérés, la poursuite de notre soutien.

Afin de maintenir de l'accueil en présentiel, nous avons sollicité, auprès de Mme l'Inspectrice de l'ARS, une dérogation qui nous fût accordée.

Par ailleurs, fût assurée une continuité de service durant la période de fermeture initialement prévue pour les vacances de printemps.

Un élan de solidarité...

En parallèle, conscients que des collègues du secteur social seraient en difficultés pour l'accueil des mineurs placés, nous leur avons ouvert nos infrastructures en fin d'après-midi et le week-end. Trois établissements et un service se sont saisis de cette opportunité, représentant 42 séquences d'accueil sur cette période.

Aujourd'hui, une structure continue d'utiliser le site de Millefleurs, le dimanche matin, afin d'offrir à leur public un espace diversifié (parc, city-stade, gymnase, salle d'activités).

Si cette période nous a permis d'expérimenter d'autres approches, peut-elle être, pour autant, dupliquée dans un contexte classique ? A vrai dire, il faut probablement se méfier d'une lecture trop rapide. La relation ne peut s'affranchir d'espaces collectifs, gages de socialisation, de moments partagés... Alors que les interactions sociales sont encore grandement réduites, nous mesurons aujourd'hui, parfois de façon douloureuse, toute l'importance du lien direct à l'autre.